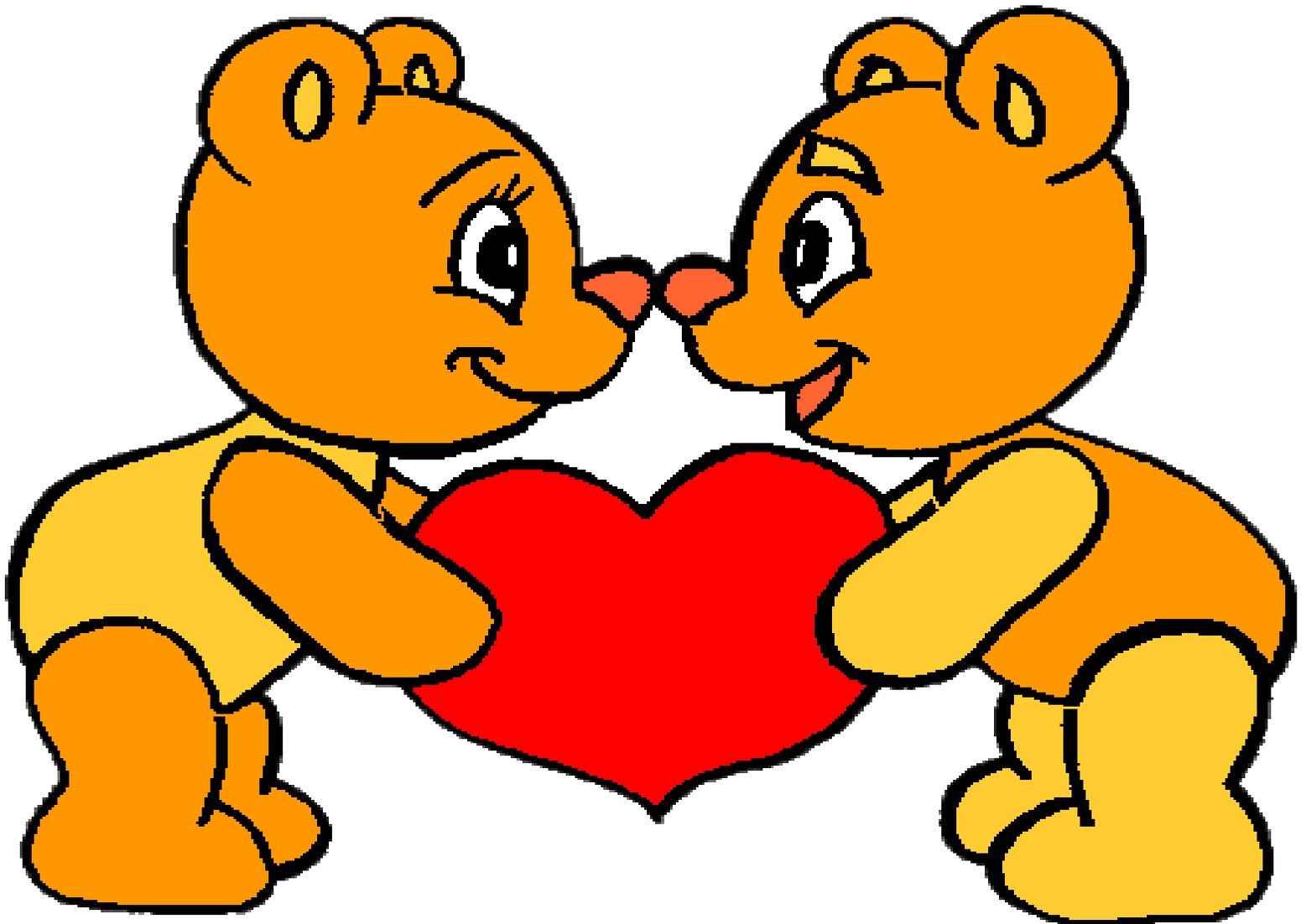


NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

Le
Villa-Foie

Février 2012

Volume 5, Numéro 2



LE VILLAJOIE

CONSEIL MUNICIPAL

M. Yvon Lampron
MAIRE

Mme Isabelle Dumont
DIRECTRICE GÉNÉRALE, SEC.-TRÉS. G.M.A., NIV.1

SIÈGE NO.1, MME LOUISE LEBLANC
comité de l'hygiène du milieu

SIÈGE NO.2, siège vacant
comité loisirs, culture et famille

SIÈGE NO.3, MME KIMBERLEY RASPA
comité de la sécurité publique

SIÈGE NO.4, M. PIERRE FISCHER
comité des travaux publics

SIÈGE NO.5, MME MARGUERITE ST-PIERRE
comité consultatif d'urbanisme

SIÈGE NO.6, M. CLAUDE LANDRY
comité finance et administration

Les séances du conseil municipal de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village se tiennent à chaque mois à 20h00 dans la salle du conseil municipal.

Si vous avez une demande à formuler au conseil municipal, vous devez l'acheminer la semaine précédant la réunion mensuelle afin qu'elle soit étudiée.

DATES DES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

LUNDI 6 février 2012 à 20h00

LUNDI 5 mars 2012 à 20h00

ÉDIFICES MUNICIPAUX

HÔTEL DE VILLE

541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0
Isabelle Dumont, directrice générale, sec.-trés., g.m.a., niv. 1
Tél.: 819 336-2744
Télé.: 819 336-2030
Courriel: nd.bonconseil@cgocable.ca

CENTRE COMMUNAUTAIRE BON-CONSEIL ET PAVILLON

541, rue Ducharme
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
Tél.: 819 336-2744
Télé.: 819 336-2030
Courriel: nd.bonconseil@cgocable.ca

SÉCURITÉ INCENDIE

541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0
Tél.: **9-1-1**
Styven Lafrenière, directeur

BIBLIOTHÈQUE

541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0
Tél.: 819 336-2967
Véronique Montesinos, responsable

Heures d'ouverture:

Lundi: 9h00 à 11h00
Mercredi: 18h30 à 20h30
Samedi: 10h00 à 11h15
NOTE: Fermée les jours de congés fériés

LE VILLA-JOIE

Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village
Extraits séance du conseil du 16 janvier 2012

JEUDIS EN CHANSONS SSJB - ÉDITION 2012

Étant donné que le comité organisateur des Jeudis en Chansons édition 2012 invite les municipalités du Centre-du-Québec à déposer leur candidature afin de pouvoir offrir un spectacle dans leur communauté à l'été 2012;

Étant donné que l'objectif des Jeudis en Chansons consiste à faire la promotion de la culture québécoise et de la langue française, à dynamiser les milieux ruraux et à permettre aux artistes de la région de se faire connaître;

Il est résolu de déposer la candidature de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village pour les Jeudis en Chansons et le versement d'un montant de 150,00 \$ si la candidature est retenue.

BOURSES ÉTUDIANTES VOLET 2011-2012, CÉGEP DE DRUMMONDVILLE

Étant donné qu'en vertu du programme du Mérite étudiant du Cégep de Drummondville, il est permis de reconnaître le succès scolaire des étudiant (es) et de les encourager.

Étant donné que pour être admissible à la bourse, l'étudiant (e) doit avoir étudié à temps complet durant l'année scolaire 2011-2012, avoir réussi sans abandonner de cours et sans échec leur étude à l'intérieur du cycle régulier et demeurer sur le territoire de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village;

Il est résolu de participer au programme du Mérite étudiant, édition 2011-2012 du Cégep de Drummondville et d'autoriser la remise d'une bourse de 200,00 \$ au récipiendaire. Un représentant de la municipalité participera à cette activité pour la remise de ladite bourse. Pour ce faire, le conseil décrète la dépense et le paiement de la somme de 200,00 \$ à l'ordre du Cégep de Drummondville à même le budget 2012.

AIDE FINANCIÈRE OBNL

Étant donné la politique relative à l'assistance financière aux organismes sans but lucratif;

Étant donné les demandes reçues;

Étant donné la recommandation du comité des finances et l'adoption du budget;

Il est résolu d'autoriser les aides financières suivantes aux organismes sans but lucratif:

Club Optimiste Bon-Conseil et partage d'un local	200,00 \$
Comité d'accueil Nouveaux Arrivants plus ou moins	2 000,00 \$
Club de Soccer Juvénile Bon-Conseil et partage d'un local	2 000,00 \$
Fondation JP Despins (remis sur réception du rapport pour accessibilité de nos citoyens à un médecin)	2 000,00 \$
Afeas Bon-Conseil	200,00 \$ et prêt d'un local
Club de Croquet	200,00 \$ et prêt d'un local
Carrefour jeunesse emploi	1 000,00 \$
Chevaliers de Colomb	40,00 \$ et prêt d'un local
Conseil d'établissement École BC	1 100,00 \$

RENOUVELLEMENT ADHÉSION QUÉBEC MUNICIPAL

Il est résolu de renouveler l'adhésion à Québec Municipal au coût de 275,00 \$ plus taxes pour l'année 2012.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

A) DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme en date du 12 décembre 2011.

B) AVIS D'INFRACTION LOCATION MACHINERIES D'HIVER INC.

Étant donné l'avis d'infraction émis par Monsieur Denis Yergeau, inspecteur en bâtiments suite à une visite d'inspection chez Location Machineries d'Hiver Inc. pour l'implantation d'une

LE VILLA-JOIE

roulotte sur le terrain qui est alimentée en eau et équipée d'un réservoir pour les eaux usées, non autorisées dans la zone i4 ainsi que la présence de véhicules routiers mis au rebut et de ferrailles prohibées sur le territoire de la municipalité;

Étant donné que suite à l'envoi de l'avis d'infraction de se conformer à la réglementation en vigueur, le propriétaire dudit immeuble n'a pas corrigé la situation;

En conséquence, il est résolu d'aviser le propriétaire de Location Machineries d'Hiver Inc. d'effectuer les travaux afin de se conformer aux normes au plus tard 30 jours de la signification de la présente résolution à défaut, le conseil mandate Monty Coulombe, avocats afin d'entreprendre des procédures légales appropriées contre le propriétaire de l'immeuble concerné, afin de faire respecter toute réglementation applicable en la matière.

Il est de plus résolu de mandater Monty Coulombe, avocats pour entreprendre toutes procédures appropriées, au nom de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village contre le propriétaire de l'immeuble concerné afin d'exécuter le jugement obtenu. Tous les coûts reliés à ces démarches seront assumés par le propriétaire de Location Machineries d'Hiver Inc.

C) MANDAT DES MEMBRES DU CCU

Étant donné le règlement 97-229 concernant la formation d'un comité consultatif d'urbanisme;

Il est résolu de nommer à titre de membres au comité consultatif d'urbanisme (CCU), pour la durée stipulée ci-dessous, les personnes suivantes :

M. Rénaud Landry mandat du 15 février
2012 au 15 février 2013
Mme Marguerite St-Pierre mandat du 15 février
2012 au 15 février 2013
Mme Kimberley Raspa mandat du 15 février
2012 au 15 février 2014

AVIS DE MOTION ÉTABLISSANT UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES

EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ

Avis de motion et présentation du règlement établissant un code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village est donné.

ADOPTION BUDGET OMH 2012

Il est résolu d'adopter le budget 2012 de l'Office Municipal d'Habitation de Notre-Dame-du-Bon-Conseil comportant un déficit de 87 254,00 \$ dont 10 %, 8 725,00 \$ payable par la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village et pour le financement à long terme des travaux RAM-C (remplacement, amélioration et modernisation capitalisables) pour 2008-2009 et 2010 au montant de 1 026,00 \$ comportant une contribution municipale de 103,00 \$.

ABRI À SEL/SABLE

Étant donné l'application de la politique relativement à l'acquisition de biens et/ou services;

Étant donné les prix reçus par RDR Rousseau 5 500,00 \$ plus taxes, Portes de Garage Courchesne 6 600,00 \$ plus taxes;

Il est résolu d'autoriser l'achat et l'installation de portes à toile blanche avec un palan à chaîne par RDR Rousseau au coût de 5 500,00 \$ plus taxes.

DEMANDE AFEAS RÉGION CENTRE-DU- QUÉBEC

Étant donné la demande de l'AFEAS région Centre-du-Québec invitant les élus à être présents au Gala Excellence au Féminin dans le cadre de la journée Internationale des Femmes le 2 mars et en sollicitant la participation de la municipalité à titre de partenaire associé au coût de 250,00 \$ ou en sollicitant la commandite d'une table au coût de 50,00 \$;

Il est résolu de ne pas participer au Gala Excellence au Féminin étant donné que la municipalité octroie un montant de 200,00 \$ ainsi que le prêt gratuit d'un local à l'Afeas Bon-Conseil.

LE VILLAJOIE

ENGAGEMENT TEMPORAIRE JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS

Il est résolu d'autoriser l'engagement temporaire de Monsieur Steve Desharnais du 1^{er} janvier au 31 mars 2012 à titre de journalier aux travaux publics au tarif horaire de 14,00 \$/h.

PROTOCOLE D'ENTENTE BANC D'AUTOBUS

Étant donné le protocole d'entente intervenu entre Monsieur Denis Richer et Madame Suzanne Soucy pour l'aménagement d'une aire d'attente incluant une plate-forme de ciment, un banc, une poubelle et un cendrier sur leur terrain;

Étant donné l'achat de la propriété par Monsieur Denis Richer;

Il est résolu d'autoriser le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer le protocole d'entente avec Monsieur Denis Richer.

DÉPÔT À NEIGE

Étant donné que dans le cadre du suivi annuel d'échantillonnage des eaux de surface et souterraines au site d'élimination des neiges usées de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village il y a eu dépassement des normes pour les chlorures et le fer;

Étant donné que la neige déposée au dépotoir vient des rues qui sont déneigées par le Ministère des Transports et que nous n'avons aucun contrôle sur le type d'abrasifs et autres produits utilisés par les entrepreneurs en déneigement;

Étant donné la lettre envoyée au Ministère des Transports afin de connaître lesdits produits utilisés pour le traitement du dossier;

Étant donné que nous n'avons toujours pas eu de réponse du Ministère des Transports à ce jour;

Il est résolu d'aviser le MDDEP que la municipalité entreprendra des mesures correctives si cela s'avère nécessaire lorsqu'elle aura reçu

réponse à la demande faite au Ministère des Transports.

INVERSEUR GÉNÉRATRICE STATION DE POMPAGE

Étant donné la recommandation de Génératrice Drummond afin de changer l'inverseur de la génératrice à la station de pompage;

Étant donné qu'il y a lieu de déroger à la politique relativement à l'acquisition de biens et/ou services;

Il est résolu d'autoriser l'achat et le remplacement de l'inverseur automatique de la génératrice par Génératrice Drummond au coût de 2 085.00 \$ plus taxes payable par le fonds de la taxe d'essence.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS – TRAVAUX 2012

Il est résolu que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village se porte garante pour tous les travaux d'entretien et de réparations de bris qu'elle effectuera uniquement pour ses besoins à l'intérieur de l'emprise des routes sous la responsabilité du Ministère des Transports du Québec pour l'année 2012.

La municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village nomme Madame Isabelle Dumont, directrice générale/secrétaire-trésorière, à titre de responsable.

CERTIFICATION FORMATION CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Dépôt du certificat de la formation relativement au code d'éthique et de déontologie des élus et déclaration sous serment de Monsieur Yvon Lampron, Madame Louise Leblanc, Madame Kimberley Raspa, Monsieur Pierre Fischer, Madame Marguerite St-Pierre et Monsieur Claude Landry.

LE VILLA-JOIE

APPEL D'OFFRES HYDROGÉOLOGUE PUITS NO. 5

Étant donné l'adoption du programme en immobilisations le 19 décembre 2011;

Étant donné la politique relative à l'acquisition de biens et/ou services;

Il est résolu d'aller en appel d'offres auprès d'hydrogéologues pour la construction du puits-relais no. 5 dans le cadre du programme de la taxe d'essence.

APPEL D'OFFRES INGÉNIEURS STRUCTURE PLANCHER HÔTEL DE VILLE

Étant donné la recommandation de l'architecte Monsieur Michel Faucher afin de connaître la structure portante du plancher de l'hôtel de ville advenant l'aménagement de la bibliothèque;

Étant donné la politique relative à l'acquisition de biens et/ou services;

Il est résolu d'aller en appel d'offres auprès d'un ingénieur en bâtiments afin d'obtenir une expertise.

SERVICE INCENDIE

A) INSPECTION APPAREILS RESPIRATOIRES

Étant donné qu'il y a lieu de déroger à la politique relativement à l'acquisition de biens et/ou services vu que seule la compagnie CSEIS est en mesure de faire l'inspection des appareils respiratoires;

Il est résolu d'autoriser l'inspection des huit (8) appareils respiratoires par CSEIS au coût de 75,00 \$ par appareil. De plus, des frais de 75,00 \$/h pour la réparation si requis, le coût des pièces et de 0,60 \$/km pour les frais de déplacement sont en sus.

B) CAMIONS INCENDIE CONSULTANTS

Étant donné la recommandation du comité

inter-municipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Sainte-Clotilde-de-Horton en date du 9 novembre 2011;

Étant donné l'appel d'offres auprès de consultants afin de connaître les besoins concernant la flotte de véhicules incendie;

Étant donné les offres reçues : Monsieur Alain Côté, consultant 2 500,00 \$ plus taxes et frais de déplacement; MMQ aucune offre ne sera déposée;

En conséquence, il est résolu de rejeter les offres et de retourner le dossier au comité inter-municipal incendie.

COMITÉ LOISIRS, CULTURE ET FAMILLE

A) ENTENTE LOISIRS NOTRE-DAME-DU- BON-CONSEIL, PAROISSE

Étant donné que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village a dénoncé l'entente relative à la fourniture de loisirs municipaux avec la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse;

Étant donné que cette entente a pris fin le 4 mai 2011;

Étant donné que les citoyens de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse ont tout de même bénéficié des services (ex : patinoire, gymnase, parc-été, terrains de soccer, utilisation gratuite du gymnase par l'école, etc.);

Étant donné que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village a offert le 31 mai 2011 à la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse de devenir copropriétaire de toutes les installations et partager tous les revenus et dépenses à 50/50 et d'amortir le coût d'entrée au montant de 103 000,00 \$ sur une période de dix (10) ans, sans intérêt;

Étant donné que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse a consulté sa population concernant les loisirs et que le dépôt des résultats du sondage a été déposé à la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village;

LE VILLA-JOIE

Étant donné que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village a pris connaissance dudit résultat du sondage fait dans la paroisse et que celui-ci démontre un intérêt pour les loisirs;

Étant donné que pour réaliser des activités de loisirs, cela requiert des infrastructures qui sont situées dans la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village;

Il est résolu de demander à la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse une réponse pour la séance du mois de mars 2012 vu que nous sommes à effectuer une réorganisation sur la desserte des loisirs.

B) DEMANDE DU CLUB OPTIMISTE

Étant donné la demande du Club Optimiste Bon-Conseil en ce qui a trait à l'utilisation des locaux et salles municipales gratuitement lorsqu'il s'agit d'activités dédiées aux jeunes de la municipalité;

Étant donné la recommandation du comité plénier du conseil en date du 9 janvier 2012;

Étant donné que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village a dénoncé l'entente relative à la fourniture de loisirs municipaux avec Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse afin de négocier une nouvelle entente;

Étant donné que les négociations relativement à l'entente sur la fourniture des loisirs municipaux avec la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse entamées en mai 2011 ne sont pas terminées;

Étant donné que depuis le 4 mai 2011, la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village assume seule tous les frais relatifs aux loisirs;

Étant donné l'augmentation du manque à gagner par la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village;

Étant donné que la demande du Club Optimiste rejoint des jeunes des deux (2)

municipalités;

Il est résolu d'aviser le Club Optimiste que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village ne peut pas répondre favorablement à leur demande avant la conclusion des négociations avec la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse.

C) DEMANDE DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL

Étant donné la demande de l'École Notre-Dame-du-Bon-Conseil en ce qui a trait à l'utilisation du gymnase du Centre Communautaire pour organiser différentes activités parascolaires pour les élèves;

Étant donné la recommandation du comité plénier du conseil en date du 9 janvier 2012;

Étant donné que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village a dénoncé l'entente relative à la fourniture de loisirs municipaux avec Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse afin de négocier une nouvelle entente;

Étant donné que les négociations relativement à l'entente sur la fourniture des loisirs municipaux avec la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse entamées en mai 2011 ne sont pas terminées;

Étant donné que depuis le 4 mai 2011, la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village assume seule tous les frais relatifs aux loisirs;

Étant donné l'augmentation du manque à gagner par la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village;

Étant donné que la demande de l'école Notre-Dame-du-Bon-Conseil rejoint des jeunes des deux (2) municipalités;

Il est résolu d'aviser l'école Notre-Dame-du-Bon-Conseil que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village ne peut pas répondre favorablement à leur demande avant la conclusion des négociations avec la municipalité Notre-Dame-

du-Bon-Conseil, paroisse.

DIVERS

A) DEMANDE CPE LE PAPILLON ENCHANTÉ

Étant donné la résolution 2008-281 demandant au CPE Le Papillon Enchanté l'augmentation du nombre de places en garderie vu la longue liste d'attente et le développement de la municipalité;

Étant donné qu'à l'époque le CPE Le Papillon Enchanté ne pouvait pas offrir plus de places étant donné qu'il n'avait pas l'autorisation du Ministère de la Famille et des Aînés;

Étant donné la récente annonce du Ministère de la Famille et des Aînés de la création de 15 000 nouvelles places en services de garde éducatifs à l'enfance;

Étant donné la demande du CPE Le Papillon Enchanté en date du 12 janvier 2012 afin de demander 31 places supplémentaires soit 5 autres places pouspous et 26 places pour les 18 mois à 5 ans;

Étant donné le bail emphytéotique entre la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village et le CPE Le Papillon Enchanté du 9 avril 2001 au 9 avril 2051 (50 ans);

Il est résolu d'autoriser la cession gratuite de 62 pieds de terrain supplémentaire au CPE Le Papillon Enchanté afin d'agrandir le CPE à inclure au bail emphytéotique actuel. Le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière sont autorisés à signer tous les documents requis pour et au nom de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village.

B) DEMANDE DU CLUB DE CROQUET

Étant donné la demande du Club de Croquet afin d'utiliser gratuitement 200 chaises et 30 tables pour une épiluchette de blés d'Inde samedi le 4 août 2012;

Il est résolu d'autoriser le prêt gratuit de 200 chaises et 30 tables au Club de Croquet.

C) JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Étant donné que la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec mobilise depuis 2004 tous les acteurs de la communauté à soutenir la réussite éducative afin que le plus grand nombre de jeunes obtiennent un premier diplôme ou qualification;

Étant donné que la région du Centre-du-Québec a besoin d'une relève qualifiée pour assurer son plein développement socioéconomique;

Étant donné que la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec tient, du 13 au 17 février 2012, sa deuxième édition centricoise des Journées de la persévérance scolaire sous le thème Le Centre-du-Québec en route vers la réussite;

Étant donné que dans le cadre de la deuxième édition centricoise des Journées de la persévérance scolaire, la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec invite tous les acteurs de la communauté à poser un geste d'encouragement à l'égard de la persévérance scolaire afin de démontrer aux jeunes que la communauté les soutient dans la poursuite de leurs études;

En conséquence, il est résolu de déclarer les journées des 13, 14, 15, 16 et 17 février 2012 les Journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité.

Rapport des comités

Maire :

Rencontre avec l'architecte le 12 janvier et avec la paroisse pour la caserne. Une nouvelle rencontre est prévue le 24 janvier pour des informations additionnelles.

L'entrepôt annexé au garage est terminé. Il reste l'installation des portes à faire par RDR Rousseau.

Nous avons rencontré le conseil d'administration d'Expo Drummond à leur demande pour tenir l'expo 2012 à Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Il y a eu du démarchage pour l'emplacement, vérification de la

LE VILLA-JOIE

faisabilité et nous sommes arrivés à la conclusion que nous ne pouvions donner suite à cette demande vu le projet de reconfiguration des infrastructures, cela prendrait une piste permanente pour les tirs de tracteurs. Vu que nous sommes les seuls propriétaires des infrastructures de loisirs, le projet ne nous apparaît pas assez rentable afin de combler le manque à gagner actuel. Nous leur souhaitons bonne chance dans la recherche d'un site pour leur activité.

Vacuum 2000 a nettoyé l'égout combiné de la rue St-Pierre au coût de 6 000,00 \$ dans le but de prévenir les débordements d'égout. À certains endroits, il y avait de la matière jusqu'à la moitié du tuyau.

Le gouvernement nous a informés que nous recevrons 13 393,13 \$ dans le cadre du programme sur les redevances des matières résiduelles. Plus la quantité de matières résiduelles est faible plus la subvention est élevée. Donc, il faut recycler davantage et je remercie tous les citoyens (es) pour l'effort grandissant à réduire l'enfouissement.

Nous recevons une ristourne de 2 738,00 \$ de notre assureur, la MMQ (Mutuelle des Municipalités du Québec) dont nous sommes membre depuis 2007 liée à la prévention constante afin de réduire nos sinistres.

La population pour 2012 est de 1 442 comparativement à 1 453 en 2011 selon La Gazette officielle de Québec. Ce résultat est connu à partir du recensement du Canada et par la suite, les chiffres varient avec les décès et les naissances et un calcul d'estimé pour nouvelles constructions, sans aucune vérification.

Il y a eu l'entrée en vigueur du règlement sur les contrats avec les organismes municipaux pour contrer l'évasion fiscale à partir de 25 000,00 \$ et plus.

Il y a eu élection du CAP (comité administratif et de planification) à la MRC Drummond et mon mandat a été renouvelé. Je serai également représentant sur les comités suivants de la MRC : sécurité publique, sécurité incendie, transport collectif et délégué à Copernic.



Les licences 2012 pour les chiens sont arrivées.

Nous vous rappelons que chaque chien doit avoir obligatoirement une médaille d'identification renouvelable annuellement, au coût minime de 10,00 \$ et 5,00 \$ pour le chien dont les propriétaires ont 65 ans et plus.

Vous pouvez vous procurer cette médaille à l'hôtel de ville du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions du règlement sur le contrôle des chiens commet une infraction et est passible d'une amende selon l'infraction. En vous conformant à ce règlement municipal, applicable par la Sûreté du Québec, vous vous assurez de retrouver plus facilement votre animal de compagnie si celui-ci s'évade.

Les licences pour les chats sont gratuites et valides tant et aussi longtemps que vous possédez votre animal.



À noter que

le 1er versement

de taxes

pour 2012

est le

25 février prochain.

NOTRE-DAME
DU BON-CONSEIL

Village
Pour y vivre et grandir !

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, VILLAGE**

aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, G.M.A., NIV. 1 DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Le règlement 2011-336 concernant les taux de taxes pour l'exercice financier 2012 a été adopté par le conseil municipal de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village le 19 décembre 2011.

AVIS PUBLIC est en outre donné que ce règlement est actuellement déposé au bureau municipal où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, c'est-à-dire de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, du lundi au vendredi. Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Donné à la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village ce vingt et unième jour de décembre deux mille onze.

Isabelle Dumont
Directrice générale / secrétaire-trésorière, g.m.a., niv. 1



ÉLECTIONS PARTIELLES

4 MARS 2012

OFFRES D'EMPLOI

(s'il y a un scrutin)

Postes	Dimanche 26 février	Dimanche 4 mars
Scrutateur		
Secrétaire du bureau de vote		
Membre de la table de vérification		

Nom :

Adresse :

.....

Tél. :

No. d'assurance sociale :

Date de naissance :

Mme Isabelle Dumont, présidente d'élection
Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village
541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0
Tél. : 819 336-2744
Télec. : 819 336-2030



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, VILLAGE**

aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE,
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, G.M.A., NIV. 1 DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Conformément à l'article 1007 du code municipal, le rôle général de perception est déposé au bureau municipal. Il peut être consulté au 541, rue Notre-Dame, aux heures d'ouverture.

Et, qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes pour 2012 au plus tard le 26 janvier 2012.

Donné à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ce sixième jour de janvier deux mille douze.

Isabelle Dumont
Directrice générale / secrétaire-trésorière, g.m.a., niv. 1

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-337 ÉTABLISSANT
LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, VILLAGE

Conformément aux dispositions de l'article 12 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, **AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné aux contribuables de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village par la soussignée, Isabelle Dumont, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village.

1. QUE, lors de la séance ordinaire du 16 janvier 2012, un avis de motion a été donné à l'égard du règlement numéro 2012-337, établissant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village. Le projet de règlement numéro 2012-337 a été déposé séance tenante.
2. QUE l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les employés municipaux est imposée par la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*.
3. Que le projet de règlement numéro 2012-337 peut être résumé ainsi qu'il suit :
Le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village poursuit les buts suivants :

Les principales valeurs de la municipalité et des organismes municipaux énoncées dans ce code d'éthique et de déontologie sont :

- l'intégrité des employés municipaux de la municipalité;
- l'honneur rattaché aux fonctions d'employés de la municipalité;
- la prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
- le respect envers les membres du conseil municipal, les autres employés de la municipalité et les citoyens;
- la loyauté envers la municipalité;
- la recherche de l'équité.

Les règles prévues au présent code d'éthique et de déontologie ont pour objectifs de prévenir, notamment :

- toute situation où l'intérêt personnel de l'employé peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions;
 - toute situation qui irait à l'encontre des valeurs énoncées dans le présent code d'éthique et de déontologie;
 - le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.
4. QU'il est prévu que le conseil municipal procède à l'adoption du règlement numéro 2012-337 lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 5 mars 2012, à 20h00, à la salle du conseil.
 5. QUE tout intéressé peut prendre connaissance du projet de règlement en s'adressant à la soussignée, à l'hôtel de ville, au 541, rue Notre-Dame sur les heures d'ouverture du bureau municipal.

DONNÉ à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village, le 20 janvier 2012.

Isabelle Dumont

Directrice générale / secrétaire-trésorière, g.m.a., niv. 1

VIE COMMUNAUTAIRE



Vie paroissiale

Catéchèses vers la confirmation; dates des rencontres: le 8 février
1^{er} mars
17 mars
31 mars
7 avril.

Les catéchètes, Jacqueline et Michelle se feront un plaisir de contacter les parents avant chaque rencontre.

Michelle L. Valois
membre

**Comeau et Trépanier,
NOTAIRES**

François Comeau,
notaire

Anjuly Hamel,
stagiaire en notariat

Amélie Corriveau,
notaire



422, Rue Germain,
St-Léonard-d'Aston
819 399-2673

190B Notre Dame,
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
819 336-2200



CLAUDE LEMAY

Tél.: 819 336-5333 • Cell.: 819 470-0781
Télec.: 819 336-5330 • Sans frais: 1 866 395-5333

1723, route 122, Notre-Dame-du-Bon-Conseil
(Québec) J0C 1A0 • oxy.centre.inc@cgocable.ca





La Rose des Vents

À l'abri de la violence

Ados en amour : quand la violence devient un héritage

Zachary fréquente Mélanie, ado très active à l'école. Il est contrarié quand sa copine ne peut le voir. Mélanie tient à ses amies et à ses activités mais par peur de déplaire à Zachary, laisse tomber son badminton. Une fois, Zachary surprend Mélanie qui rit en compagnie d'un jeune prof. « Elle n'a pas le droit de me faire ça, pense-t-il et elle va le savoir! » Il serre fort le bras de Mélanie qui supplie de la lâcher. Zachary, confus, se rappelle soudain des scènes de ses parents.

Nous offrons un point de service dans votre municipalité afin de rendre accessible l'aide aux femmes victimes de violence conjugale. Nos services sont confidentiels.

Pour nous rejoindre en tout temps :

(819) 472-5444

STATIONNEMENT DE NUIT INTERDIT



ATTENTION, IL EST INTERDIT DE STATIONNER OU D'IMMOBILISER SON VÉHICULE ROUTIER SUR UN CHEMIN PUBLIC OU UN STATIONNEMENT PUBLIC ENTRE 23H00 ET 07H00 DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 15 AVRIL INCLUSIVEMENT ET CE, SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ.

Comité d'accueil des Nouveaux arrivants

Activité 2012 – 11^e édition

Sous la présidence d'honneur de nos élus (e) municipaux,
invitation spéciale à un dîner familial,
le dimanche **1^{er} avril 2012** à 11h30
au Centre Communautaire, 541 rue Ducharme

Pour les personnes nouvellement arrivées dans la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village au cours des années 2010 et 2011, à titre de **propriétaire** ou de **locataire** et qui avez l'intention de renouveler votre bail,

**la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village
vous invite gracieusement à cette activité du dîner.**

Nous serons très heureux de faire votre connaissance et de vous présenter notre communauté. *Pour plus d'informations ou pour donner votre nom, veuillez communiquer avec **Madame Ghislaine Lemaire au 819 336-2123.***

Aux marchands, nous vous invitons à faire connaître votre entreprise par une carte d'affaires, de la publicité ou une commandite. Elles seront remises aux familles des nouveaux arrivants présents à la fête. ***Votre présence serait très appréciée.*** *Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec **Mesdames Louise Leblanc au 819 336-2872 ou Angéline Deslandes au 819 336-2346.***

À la population, venez célébrer cet événement avec nous en vous procurant un billet à l'hôtel de ville du village, 541 rue Notre-Dame et auprès des membres du comité **dès le 15 février.**

Allard, Germaine 819 336-5358
Benoit, Michel 819 336-3622
Comeau, Réjeanne 819 336-5052
Cournoyer, Paul-André curé

Deslandes, Angéline 819 336-2346
Leblanc, Louise 819 336-2872
Lemaire, Ghislaine 819 336-2123

Grâce à la contribution financière de la municipalité village,
le coût du dîner a été fixé à :
9,00 \$ pour les adultes, **4,00 \$** pour les jeunes de 6 à 10 ans inclusivement
Gratuit pour les 5 ans et moins.

Au grand plaisir de vous accueillir le 1^{er} avril prochain !

Louise Leblanc, présidente du comité 2012.



Hiver en Fête 18 Février 2012

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

**Tu as envie de participer à la réalisation
de cette fête hivernale,**

**Nous sommes à recherche de bénévoles pour faire
Partie du comité organisateur de la fête 2012**

**Pour vous inscrire ou
pour toutes informations:
Isabelle Dumont 819-336-2744**



**Centre Communautaire
Bon-Conseil**

**« des loisirs pour VOUS,
près de chez VOUS.**

VIE COMMUNAUTAIRE

SAVIEZ-VOUS QUE... LE Gala Excellence au Féminin, le vendredi 2 mars 2012 à 17h au Best Western de Drummondville

Notre prochaine activité « Femmes d'ici » aura lieu le mardi 14 février 2012. Les membres du conseil d'administration vous convient à un souper, à 17h30, au Pavillon du Centre Communautaire à Notre-Dame-du-Bon-Conseil. L'accueil se fera à 17h00. Vous êtes invitées à ce souper à l'occasion de la St-Valentin. Ce souper sera suivi de l'Activité Femmes d'ici dès 19h00 avec un sujet très intéressant :

« Rester chez-soi ou aller en résidence »

Que faut-il considérer pour prendre une bonne décision?

- Notre invitée, Madame Carole Laberge, infirmière au CLSC nous mentionnera les services offerts au public et au privé pour soutien à domicile.
 - * Une 2^e invitée, Madame Yvette Lebreux, directrice, fondatrice de l'Auberge Bon Conseil, nous entretiendra des services offerts aux personnes âgées résidant à sa résidence privée.
- Aussi, c'est à cette soirée que se fera le tirage de la toile « Le coq du matin ». **Nous vous attendons.**

À RETENIR

- Pour vous inscrire à Défi Santé 5/30 avant le 1^{er} mars 2012, allez sur le site www.defisanté530.ca. Invitation à toute la population, des prix sont à gagner...et surtout **la santé...**
 - **La Journée Internationale des Femmes, LE GALA EXCELLENCE AU FÉMININ, le vendredi 2 mars 2012**, à 16h30 au Best Western (Motel Universel) à Drummondville. C'est une activité « FEMMES D'ICI » qui sert de financement au niveau régional. Les invités : « **La Passion des Dion** » avec la famille Dion. **Dans le concours des femmes qui se sont démarquées dans la catégorie «Politique», notre Afeas a présenté la candidature de Madame Suzanne Pinard Lebeau qui occupe le poste de mairesse à Saint-Lucien. Bonne chance Madame Lebeau! Une 2^e candidature, Madame Yvette Lebreux dans la catégorie «Santé». Bonne chance Madame Lebreux! Une superbe soirée pour vous tous (tes), hommes et femmes. Des billets sont disponibles auprès de la secrétaire ou à une membre de la direction.**
 - **Tirage provincial ...**Des billets sont disponibles auprès de la secrétaire au 819 336-3616 ou d'une membre de la direction. Les profits de ce tirage seront distribués aux 3 paliers soit : provincial, régional et à notre Afeas.
- Des prix totalisant 20 000 \$ seront distribués; en argent : 10 000 \$, 3 000 \$, 2 000 \$, 1 000 \$; 7 prix en biens totalisant 4 000 \$, comme GPS, téléviseur, caméra, etc. Le 1^{er} tirage, le 1^{er} juin 2012, comprendra 1 000 \$ en argent et une caméra numérique. Les autres prix seront attribués au hasard parmi les billets vendus, le 18 août 2012. Prix du billet 20 \$.**
- Procurez-vous votre billet aussitôt que possible pour participer aux 2 tirages.

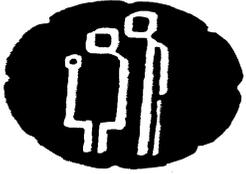
Site internet : www.afeas.qc.ca

Adresse e-mail Drummondville : afeasrcq@bellnet.ca

Réjeanne Comeau, responsable des communications, 819 336-5052
Lucie Poisson, présidente, 819 336-4409



Aimer, ce n'est pas de grandes déclarations
Ce sont de petites choses simples et sans raison...
Bonne Saint-Valentin!



FADOQ BON-CONSEIL

DANSE

Samedi 4 février et 3 mars à la salle de l'Âge d'Or Bon-Conseil. **Bienvenue à tous.**
Pour informations : Aline P. Allard au 819 336-3427.
Le 2^e samedi du mois « Les Phoenix » reviennent.

SOUPER PARTAGE

Mercredi 29 février, jeux dans l'après - midi suivi d'un souper. Le club fournit la soupe, le dessert et le café. Pour membres seulement. Nous soulignerons la Saint-Valentin. Réservez avant le 24 février à Pierrette L. au 819 336-5302.

Nous aurons un voyage à la CABANE À SUCRE, surveillez les annonces.

Françoise 819 336-2811

La St-Valentin

14 février ,
c'est la fête de l'amour
Faut pas qu'Il dure une seule journée ,
mais pour toujours .

Pourquoi attendre la St-Valentin ,
pour déclarer notre amour ;
Pourquoi ne pas le faire chaque matin ,
à chaque jour .

Ne faites pas de l'amour une routine ,
faites-en quelque chose de merveilleux ;
une chose divine ,
rien que pour vous deux .

Juste un geste , un petit mot ,
font rebattre notre coeur .
N'ayez pas peur d'en faire trop ,
laissez parler votre coeur .

Des petits moments romantiques ,
pour agrémenter cet amour ;
Des moments magiques ,
jours après jours .



Matières acceptées dans le bac de récupération

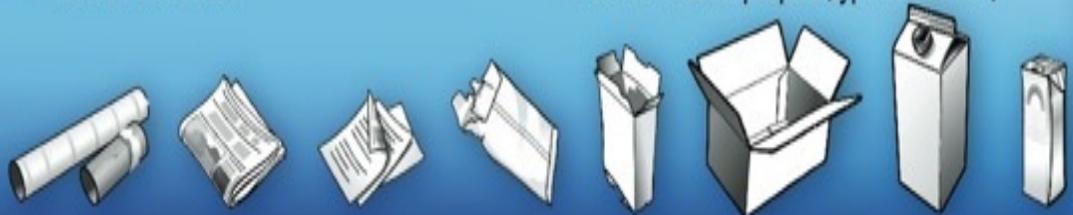
Contenants, emballages, imprimés et journaux

RÉCUPÉRER
PLUS ET MIEUX

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

PAPIER ET CARTON

- ▶ journaux, circulaires, revues
- ▶ feuilles, enveloppes et sacs de papier
- ▶ livres, annuaires téléphoniques
- ▶ rouleaux de carton
- ▶ boîtes de carton
- ▶ boîtes d'œufs
- ▶ cartons de lait et de jus à pignon
- ▶ contenants aseptiques (type Tetra Pak[®])



PLASTIQUE

- bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :



- bouchons et couvercles
- sacs et pellicules d'emballage



VERRE

- ▶ bouteilles et pots, peu importe la couleur



MÉTAL

- ▶ papier et contenants d'aluminium
- ▶ bouteilles et canettes d'aluminium
- ▶ boîtes de conserve
- ▶ bouchons et couvercles





Nomination des membres du comité administratif et de planification de la MRC de Drummond

Le conseil de la MRC de Drummond a récemment procédé à la nomination des membres de son comité administratif et de planification pour 2012. La composition de celui-ci demeure inchangée par rapport à l'année dernière. Le comité est ainsi formé de Monsieur Jean-Pierre Vallée, préfet de la MRC et maire de Saint-Guillaume et de Madame Francine Ruest Jutras, préfète adjointe et mairesse de Drummondville qui apparaissent tous deux à l'avant sur la photo, de même que de Messieurs Jean-Guy Hébert, maire de Sainte-Brigitte-des-Saults, Michel Noël, maire de Durham-Sud, Gilles Watier, maire de Saint-Eugène, Yvon Nault, maire de Saint-Germain-de-Grantham et Yvon Lampron, maire de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village. Il est à noter qu'en tant que préfet et préfète adjointe, Monsieur Vallée et Madame Ruest Jutras siègent d'office sur ce comité.



**Organisation régionale
de la sécurité civile
du Québec**



Trois-Rivières, le 19 janvier 2012

Objet : Information sur la tenue de la troisième campagne de distribution de comprimés d'iode et d'information préventive à la population en cas d'urgence nucléaire

Madame,
Monsieur,

Nous vous informons que les quelque 3500 résidences et commerces situés dans une zone de 8 km autour de la centrale nucléaire de Gentilly-2 sont visés par la troisième édition de la campagne de distribution de comprimés d'iode et d'information préventive à la population.

À l'occasion de cette campagne, les autorités publiques renouvelleront les comprimés d'iode stable qui avaient été distribués en 2007 à la population puisqu'ils seront périmés à la fin de janvier. La campagne consiste également à rappeler les premiers gestes à poser et les mesures de protection directes à appliquer en cas d'urgence nucléaire.

Étant donné que votre municipalité est située dans un rayon de 70 km autour de la centrale de Gentilly-2, des mesures de protection indirectes pourraient être recommandées sur ce territoire en cas d'urgence nucléaire.

La centrale nucléaire et le risque associé

La centrale nucléaire de Gentilly-2 est située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à proximité du Parc industriel et portuaire de la ville de Bécancour et à quelques kilomètres de la ville de Trois-Rivières. Elle est exploitée de manière sécuritaire depuis 1983. Toutefois, il existe un risque en ce qui a trait au fonctionnement de tout type d'installation à caractère industriel et technologique. L'exploitation d'une centrale en fait partie.

Le plan de mesures d'urgence nucléaire

Pour planifier le risque d'un rejet de matières radioactives dans l'environnement, en gérer les effets et en réduire les conséquences, l'Organisation régionale de la sécurité civile de la Mauricie et du Centre-du-Québec s'est dotée d'un plan de mesures d'urgence adapté au risque nucléaire. Ce plan est conforme aux recommandations d'organisations internationales telles que l'Organisation mondiale de la santé et l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Les zones de planification d'urgence

En élaborant le plan des mesures d'urgence nucléaire, les experts québécois en santé publique et en sécurité civile ont effectué des études approfondies sur les scénarios d'accidents possibles à Gentilly-2. À la suite de ces études, ils ont établi deux zones de planification d'urgence où les risques potentiels exigent une préparation pour l'implantation des mesures de protection directes et indirectes à la population, la zone de 8 km et celle de 70 km.

La zone de 8 km

La zone de 8 km autour de la centrale nucléaire correspond au territoire où des matières radioactives rejetées dans l'environnement pourraient nuire à la santé des personnes si aucune mesure de protection directe n'était prise. Les villes de Bécancour et de Trois-Rivières ainsi que la municipalité de Champlain y sont incluses, en tout ou en partie.

Les mesures prévues au plan d'urgence afin de garantir une protection rapide et efficace de la population se trouvant dans la zone de 8 km sont notamment la mise à l'abri et lorsque le directeur de la santé publique le recommande, la prise de comprimés d'iode et l'évacuation.

La zone de 70 km

La zone de 70 km autour de la centrale nucléaire a été identifiée comme le territoire où une contamination de l'environnement serait possible après le dépôt de matières radioactives. Il a été démontré que la faible concentration de matières radioactives dans cette zone ne constituerait pas un danger direct pour la santé de ceux qui y habitent. La zone de 70 km vise plutôt à protéger la population au regard de la contamination du milieu, de la chaîne bio-alimentaire et de l'eau potable.

Parmi les mesures de protection indirectes, il pourrait y avoir diffusion d'un avis interdisant temporairement la consommation de certains aliments frais produits localement tels que les légumes du jardin, les produits laitiers, les viandes et l'eau potable. Les autorités pourraient également interdire la récolte, la vente et le transport d'aliments frais produits localement dans la zone contaminée. Cependant, la population pourrait consommer sans danger les aliments en conserve ou emballés dans le garde-manger de même que ceux conservés au réfrigérateur ou au congélateur.

Il importe toutefois de souligner que les impacts possibles d'un rejet de matières radioactives dans l'environnement varieraient en fonction de la quantité et de la nature des produits rejetés ainsi que des conditions météorologiques. Les mesures de protection pourraient donc être limitées à certaines municipalités touchées par la contamination radioactive selon la direction des vents et les précipitations, voire quelques secteurs d'une municipalité.

Pour obtenir plus d'information sur la planification en cas d'urgence nucléaire

L'Organisation régionale de la sécurité civile de la Mauricie et du Centre-du-Québec vous invite à consulter son site Web et à y référer vos citoyens : www.urgencenucleaire.qc.ca.

Pour en connaître un peu plus sur la sécurité civile

Pour toute autre question au regard de la sécurité civile et de la planification des mesures d'urgence sur votre territoire, communiquez avec la direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie qui dessert votre région administrative. Vous trouverez ses coordonnées dans le site du ministère de la Sécurité publique à l'adresse suivante : www.securitepublique.gouv.qc.ca.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

L'Organisation régionale de sécurité civile
de la Mauricie et du Centre-du-Québec



Communiqué pour diffusion immédiate

Par la publication d'un répertoire

La MRC de Drummond entend faire la promotion des artisans locaux et de leurs créations

Le 20 janvier 2012 – Le Service de développement culturel de la MRC de Drummond souhaite publier prochainement un répertoire présentant les artisans de son territoire ainsi que leurs créations. Le projet découle des suggestions émises lors de la consultation publique pour l'élaboration du plan d'action triennal en culture 2011-2013 de la MRC. L'objectif est de mieux faire connaître les artisans et leurs différents produits, tant auprès de la clientèle locale que touristique.

Conçu sous la forme d'une brochure couleur, le répertoire indiquera le nom de l'artisan participant ainsi que ses coordonnées, précisera son type de pratique et montrera quelques-unes de ses réalisations. Le projet s'adresse aux artisans qui utilisent des matières telles que le bois, le métal, le textile, le verre et la céramique ou encore à des boutiques spécialisées dans la vente de produits artisanaux.

Les personnes et les commerces visés ont **jusqu'au 2 mars 2012** pour signifier leur intérêt envers cette initiative en écrivant à Monsieur Jocelyn Proulx, agent de développement culturel de la MRC de Drummond au 436, rue Lindsay à Drummondville ou à culturel@mrcdrummond.qc.ca. Des frais de participation de 25 \$ pour un artisan et de 100 \$ pour un commerce seront exigés.

Il est possible d'en savoir davantage à ce sujet auprès de l'agent de développement culturel de la MRC au 819 477-2230.

-30-

Information : Jocelyn Proulx
Agent de développement culturel
MRC de Drummond
819 477-2230

Source: Jean Dufresne
Conseiller en communication
MRC de Drummond
819 477-2230

**Communiqué
Pour parution immédiate**

RECHERCHE D'ARTISTES DE LA SCÈNE – APPEL DE CANDIDATURES

Drummondville, 8 janvier 2012 – La Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec et le comité de coordination des **JEUDIS EN CHANSONS** invitent les artistes de la scène à soumettre leur candidature, afin de participer aux spectacles organisés dans le cadre des **JEUDIS EN CHANSONS** du Centre-du-Québec qui se tiendront à l'été 2012.

Le concept de spectacles des **JEUDIS EN CHANSONS** propose la tenue de 40 spectacles totalement francophones qui seront présentés dans 40 municipalités de la région. Ainsi, tous les jeudis soirs des mois de juillet et d'août, 5 spectacles se tiendront simultanément dans chacune des MRC du Centre-du-Québec.

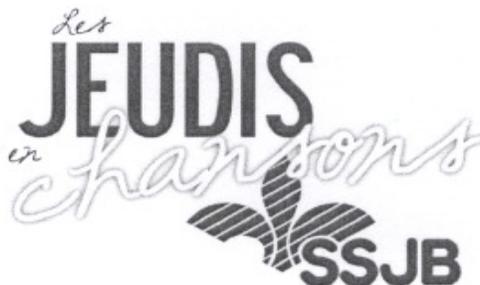
Tous les artistes qui se produiront sur les scènes, généralement extérieures, doivent provenir de la région et offrir leur spectacle en français.

Il s'agit d'une initiative visant à promouvoir la langue française et la culture québécoise par l'intermédiaire des arts de la scène. Tous les artistes qui souhaitent déposer leur candidature sont invités à consulter la page d'accueil du site : WWW.SSJBCQ.QC.CA.

Une diversité de style et d'expérience est recherchée. La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au jeudi 9 février 2012.

— 30 —

Source : Mme Gisèle Denoncourt
Coordonnatrice des Jeudis en Chansons pour la
Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec
Téléphone : 1819-479-1682
Courriel : giseledenon@hotmail.com



VIE COMMUNAUTAIRE



***Pour votre sécurité en cas d'incendie :
Déneigez vos balcons et autres sorties!***

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, le 27 janvier 2012. — Cet hiver, les pompiers de votre service de sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invitent à suivre les conseils de sécurité suivants afin de faciliter l'évacuation de votre domicile en cas d'incendie.

Conseils de sécurité pour les sorties

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons et votre terrasse;
- Prévoyez une autre sortie de secours que les portes, comme un balcon ou une fenêtre et assurez-vous que cette sortie est déneigée et déglacée en tout temps;
- Dégagez vos sorties extérieures des objets encombrants comme les vélos, le barbecue et les meubles de patio;
- Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver.

Autres conseils de sécurité pour faciliter l'évacuation

- À l'intérieur de votre domicile, assurez-vous que les voies de sortie, par exemple les corridors et les escaliers sont dégagées en tout temps d'objets encombrants tels que les jouets, les chaussures ou les sacs d'école ou de sport;
- Vérifiez que les fenêtres pouvant servir de sorties de secours sont accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant et que celui-ci connaît la façon de les ouvrir et d'y accéder en utilisant, par exemple, un banc, une chaise ou tout autre meuble;
- Préparez un plan d'évacuation de votre domicile et exercez-vous à évacuer avec les membres de votre famille pour augmenter vos chances de sortir sains et saufs lors d'un incendie.
- Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée. S'ils sont défectueux ou qu'ils ont été installés il y a plus de 10 ans, remplacez-les.

Pour obtenir plus d'information sur l'évacuation en cas d'incendie, communiquez avec votre service municipal de sécurité incendie ou visitez le www.securitepublique.gouv.qc.ca à la section *Sécurité incendie*.

VIE COMMUNAUTAIRE



**Société Saint-Jean-Baptiste
du Centre-du-Québec**

SSJB

Laurendy Touchette, représentante
Assurance vie et assurance accidents
Téléphone : 819 336-2736

Siège social : 449, rue Notre-Dame
Drummondville (Québec) J2B 2K9
Téléphone : 819 478-2519
www.ssjbqc.qc.ca



**Firme
Martin Paradis**
Arpenteurs-Géomètres

Martin Paradis, B.Sc.A.
Arpenteur-Géomètre

Courriel : mparadis@paradis-arpenteurs.com

2, rue Newton, Drummondville (Québec) J2C 1R3
Tél. : 819-478-3759 / Téléc. : 819-478-4169

www.decosurfaces.com

DECO SURFACES Ma vie.
TAPIS NOTRE-DAME INC. Mon décor.
Couvre-plancher et décoration

150, rue Notre-Dame, Notre-Dame-du-Bon-Conseil
(Québec) J0C 1A0
Tél. : 819 336-2828 / Fax : 819 336-2394
R.B.Q. : 3089-1394-96

PRATIQUE BOVINE ET ÉQUINE

Dr. Guillaume Bergeron
Dr. Danny Mercure
Dr. Karine St-Onge

Dr. René Bergeron
Dr. Jean-Philippe Pelletier
Dr. France Sylvestre

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE
Bon Conseil

324 rue Notre-Dame, Bon-Conseil, Qc, J0C 1A0

MÉDECINE CHIRURGIE PETITS ANIMAUX

Téléphone : 819-336-3332
Télécopie : 819-336-2399
Messagerie : clinvetbc@ntic.qc.ca

DEGRANDPRÉ Pompco

Puits artésiens
Puits ▼ Pompes ▼ Traitement d'eau

Samuel St-Pierre
819 740-9110

Drummondville : 819 472-3286
Fax : 819 472-7402

samuel@degrandprepuits.com RBQ : 8335-7996-13
5224, boul. St-Joseph, Drummondville (QC) J2A 3V9



RESTAURANT
le Canadien

819.336.5336

2841, Route 122, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Québec, J0C 1A0

Livraison
Salle à manger
Déjeuner dès 6h a.m.

RONA

**THOMAS CAYA
(1982) INC.**

Bois, Quincaillerie
Matériaux de Construction
Portes & Fenêtres
Ancestrale sur mesure.

2844, route 122 C.P. 240
Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Québec
J0C 1A0

Téléphone: 819-336-2818
Télécopieur: 819-336-2819
Courriel: tcaya@ntic.qc.ca
www.rona.ca

ProColor Prestige

EXPERT CARROSSIER

Denis Therrien
Propriétaire

1360, route 122
Notre-Dame du Bon Conseil Qc
J0C 1A0
Tél. : (819) 336-2388
Fax : (819) 336-
Courriel : properfexauto@cqcable.ca

PROPERFEX
AUTO
DÉBOSSÉLAGE & PEINTURE



Desjardins

Caisse populaire
de l'Est de Drummond

REER et CELI

2 régimes d'épargne pour vous aider à concrétiser vos projets !

REER
ÉPARGNER POUR LA RETRAITE

Le REER est un régime d'épargne enregistré qui vous permet d'accumuler des économies à l'abri de l'impôt pour la retraite tout en diminuant votre revenu imposable au moment de la cotisation. Il est utile par exemple pour :

- épargner en vue de la retraite;
- acheter ou construire sa première résidence;
- financer ses études.

En savoir plus sur le [REER](#)

CELI
ÉPARGNER POUR RÉALISER UN PROJET

Le CELI est un régime d'épargne enregistré qui vous permet d'accumuler des économies à l'abri de l'impôt pour réaliser des projets tout au long de votre vie. Il est utile par exemple pour :

- rénover la maison;
- acheter une voiture;
- lancer une entreprise;
- effectuer un voyage.

En savoir plus sur le [CELI](#)

Il peut cependant y avoir des exceptions à ces règles. Par exemple :

- le CELI peut être plus avantageux que le REER pour l'épargne-retraite;
- utiliser son REER pour « [RAPer](#) » dans le but d'acheter une maison est une stratégie souvent très efficace;
- le CELI est également utile lorsque le REER ne suffit plus à vous faire économiser de l'impôt.

Déterminer le meilleur régime est parfois complexe. [Discutez-en avec votre conseiller Desjardins.](#)

Source : www.desjardins.com

Si comme nous, vous avez le souci de préserver l'environnement et afin de réduire la consommation de papier, veuillez nous acheminer votre adresse courriel au : caisse.t10042@desjardins.com.

Siège social Notre-Dame-du-Bon-Conseil

330, rue Notre-Dame
Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : (819) 336-2600
Télécopieur: (819) 336-2731

Centre de services Saint-Brigitte-des-Saults
Centre de services Saint-Cyrille-de-Wendover
Centre de services Saint-Félix-de-Kingsey

VIE COMMUNAUTAIRE



Yvon Grenier
Conseiller en sécurité financière
Représentant en épargne collective

819 336 3755 Bureau
819 336 3705 Télécopieur
866 837 7245 Sans Frais
819 336 3830 Résidence
ygrenier.cn287@primerica.com
www.primerica.com/yvongrenier

Primerica
810-A Notre Dame
N-D.-du-Bon-Co (QC) J0C 1A0



Quincaillerie Bon-Conseil inc.
140, rue Notre-Dame
Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0

Téléphone : (819) 336-3678
Télécopieur : (819) 336-3679

Ouvert 7 jours

Aussi agent
Auto Maximum

Guy & Pauline, propriétaires
Steeve et Éric Lemaire



Pavage **Veilleux** Asphalte

Pavage Veilleux 1990 Inc.
C.P. 299, Notre-Dame-du-Bon-Conseil J0C 1A0
• Siège Social : (819) 336-2198 - Sans Frais : 1 800 757-2198
• Nicolet : (819) 293-8085
• Victoriaville : (819) 752-6515 Licence RBQ : 2416-8304-95



**Salon d'Esthétique
Denise Pinard**
Esthéticienne d'expérience

*Soin du visage
Épilation à la cire tiède et chaude
Soin du corps (sablage corporel)*

111, rue Notre-Dame,
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
Cté Drummond J0C 1A0

Rendez-vous
(819) 336-3508

MACHINERIE BENOIT & FRÈRE INC.

1720 ROUTE 122

NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL QC J0C 1A0

QUINCAILLERIE UNIMAT
ÉQUIPEMENT AGRICOLE & PELOUSE ET JARDIN

ÉRIC LANDRY
MARIO LANDRY
RENALD LANDRY

TEL: 819-336-2130
FAX: 819-336-2233
MACH.BENOIT@NTIC.QC.CA



Pierre Fischer

Enseignant en Électronique.
Technicien en communication.



Réparation d'Ordinateur, mise à jour et
anti-virus, Écran plat, réseau résidentiel.
Cours de base, Office, Internet et programmes
de courriel.

819-850-2648

201, rue St-Félix,
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
Qc. J0C 1A0

Québec

À votre service!

Yvon Vallières
Député de Richmond



Depuis
1956

Résidentiel & Commercial
Estimation Gratuite

Tél.: 819 336-3444 / Sans frais : 1 866 250-3444
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

www.smithasphalte.com

VIE COMMUNAUTAIRE

VESTIAIRE BON-CONSEIL

Heures d'ouverture:
Mercredi de 13h00 à 16h00
de 18h00 à 20h00
Jeudi de 13h00 à 16h00
Vendredi Fermé.

Monique Audet, responsable 819 336-2113



sintra

INC.
www.sintra.ca

Région Centre du Québec

911, rue Mathieu, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, J0C 1A0
Téléphone: (819) 336-2666

SERVICES

Construction de routes, égouts, aqueducs, terrassement, excavation, concassage, pavage

Usines d'asphalte certifiées, ISO 9001 (2000)
Licence R.B.Q.: 8006-9552-07

St-Charles: (819) 472-4852
Princeville: (819) 364-5356

Victoriaville: (819) 752-5757
Sorel: (450) 742-5993



**Clinique vétérinaire
Centre du Québec Inc.**

167, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
J0C 1A0
Tél. : 819 336-5050
Fax : 819 336-5051
Courriel : cvcq@cgocable.ca

animaux de ferme et de compagnie

Dr L. Mills, Dr J-Y. Perreault, Dre L. Simoneau, Dr R. Dupras
Dre Y. Brunet, Dre V. Gagnon, Dr P. Gibeau,
Dre N. Ruest, Dre J. Van Calsteren, Dre I. Veilleux

 **Desjardins**
Caisse populaire
de l'Est de Drummond

Siège social
330, rue Notre-Dame
Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : 819 336-2600
Sans frais : 1 866 838-2600
Télécopieur : 819 336-2731

www.desjardins.com



**Richard Plante
électrique inc.**

Entrepreneur Électricien

résidentiel • commercial • industriel

1075, Rang 10 et 11, Sainte-Clotilde-de-Horton
(Québec) J0A 1H0

tél.: 819-336-2048
télé.: 819-336-9248

 RBQ : 5585-8427-01



**Chevaliers de Colomb
Conseil 7753**

André Bussièrès, GC 819-397-2354
Raymond Comeau, SF 819-336-5203

541, rue Elphège Bourgeois,
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
Qc. J0C 1A0

Réunion tous les deuxièmes mercredis de chaque mois



Les Pommes de Terre CARDINAL inc.

Producteur de pommes de terre
Distributeur en gros et détail

1280, Rang 7, Ste-Brigitte-des-Saults, Co. Nicolet
Québec, Canada J0C 1E0

(819) 336-4442
Fax: (819) 336-4900

Claude - Yvon - Martin

LE VILLA-JOIE

Horaire collectes ordures et récupération

FÉVRIER 2012

dim.	lun.	ma.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

LÉGENDE

ATTENTION: CHANGEMENT



ORDURES



RÉCUPÉRATION



**COMMERCES à
chargement avant**
Ordures TOUS LES
MERCREDIS

Récupération TOUS
LES MARDIS



Veillez noter qu'au Centre Communautaire, se trouve un contenant pouvant recevoir vos piles usagées de même que vos cellulaires.

Merci de penser « Récupérons et sauvons la planète ».



RETROUVEZ VOTRE ANIMAL

Pour tout animal perdu (chien ou chat), contactez-nous au 819 336-2744 du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 ou en dehors de ces heures au 819 479-5640.

Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village
541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0

819 336-2744



819 336-2030



Courriel:

nd.bonconseil@cgocable.ca



Site internet: www.notre-dame-du-bon-conseil-village.qc.ca

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi
8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30

Place aux organismes

Vous désirez donner de l'information à vos membres? Vous voulez faire connaître vos activités? Apportez vos textes dactylographiés ou non à l'hôtel de ville, village situé au 541, rue Notre-Dame.

Date de tombée :

Le 15 de chaque mois ou la journée ouvrable précédente si le bureau est fermé.

Date de parution :

Vers la fin du mois

Carte d'affaires: \$25.00/pour 2 ans

Annonce classée:

25 mots \$10.00

1/2 page \$50.00

1 page \$100.00

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Âge d'Or	336-3334
Ambulance	9-1-1
Bureau de poste	336-2611
Carrefour jeunesse-emploi	819 358-9838
C.L.S.C.	474-2572
Centre Communautaire	336-3221
Commission de Développement Socio-Économique Village.....	336-2744
CPE Papillon Enchanté.....	336-5452
Distilla-Cèdre	397-5010
École Bon-Conseil.....	819 850-1622
Fourrière municipale.....	336-2744
Gai Écoute inc.....	514 866-6788
Garage municipal village.....	336-3854
Garage municipal village cellulaire...	479-5640
HLM (Mercédèse Tourigny)	336-7175
Hôtel de ville, village.....	336-2744
Info-Crime.....	1-800-711-1800
Info-Santé.....	8-1-1
Pavillon du Centre (patinoire).....	336-3854
Police.....	9-1-1
Pompiers	9-1-1
Presbytère Bon-Conseil	336-2163
Taxi Bon-Conseil.....	336-3030
Transport collectif (billetterie).....	336-2744
Vestiaire.....	336-2113

Équipe de rédaction

Rédaction et vérification

Isabelle Dumont
Jovette Douville

Collaborateurs

Les responsables municipaux et
les organismes communautaires.



Bibliothèque municipale située au 541, rue Notre-Dame

Heures d'ouverture:

Lundi: 9h00 à 11h00

Mercredi: 18h30 à 20h30

Samedi: 10h00 à 11h15

NOTE: Fermée les jours de congés fériés

Téléphone: 819 336-2967

